

PARLEMENT EUROPEEN



Député au Parlement européen
Margie Sudre
Présidente de la Délégation française du Groupe PPE-DE

INTERVENTION EN SESSION PLENIERE **PARLEMENT EUROPEEN STRASBOURG**

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2005

DEBAT SUR LES RESULTATS DU CONSEIL EUROPEEN INFORMEL D'HAMPTON COURT

Monsieur le Président en exercice du Conseil,
Monsieur le Président de la Commission européenne,
Monsieur le Président et Cher(e)s Collègues,

L'Union européenne fait face à une crise d'identité, à une perte de ses valeurs, à un désenchantement général. Pour la première fois depuis longtemps, les européens craignent que leurs enfants vivent moins bien qu'eux. Comment pouvons-nous réagir et apporter des éléments de réponse face à ces graves préoccupations ?

Le Sommet de Hampton Court se voulait une étape dans cette réflexion. Je crains qu'il n'en soit ressorti que peu de résultats concrets, car si les questions posées étaient fondées - à savoir existe-t-il un ou des modèles européens dans un monde globalisé ?-, les éléments de réponse qui y ont été donnés manquaient pour le moins de lisibilité.

L'Europe est plongée dans une crise, car elle ne sait pas ce qu'elle veut. Elle est partagée, certains n'ayant pour seul objectif que d'en faire une zone commerciale sans barrières tarifaires, bref une Europe courant derrière le train de la mondialisation, avec une Union qui s'élargirait sans fin.

D'autres ont une ambition différente, une ambition politique, considérant que l'Union doit être définie dans ses frontières et dans son projet, pour s'affirmer et faire partager ses valeurs d'humanisme dans un monde déstabilisé.

Les députés européens UMP, avec la grande majorité des membres du Groupe PPE-DE, ont clairement choisi de se battre pour que la deuxième vision l'emporte, conscients du défi à relever.

Les propositions de la France, publiées à travers toute l'Union par le Président CHIRAC à la veille du Sommet, ont le mérite de mettre l'accent à la fois sur la nécessité d'achever le marché

intérieur, de promouvoir la solidarité entre Etats et d'assurer l'émergence d'une Europe des grands projets.

Mais pour envisager une relance européenne, le Conseil européen doit au préalable lever un obstacle fondamental : dès lors que la quasi-totalité des Etats membres ont un avis convergent sur les perspectives financières 2007-2013, sur la base des négociations entreprises par la présidence luxembourgeoise, ils doivent impérativement parvenir à un accord d'ici la fin de cette année. Tout autre débat ne serait que pure conjecture...

Je vous remercie de votre attention.